

968 (X). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (15 décembre 1955) [point 39, f]	38
969 (X). Siège de l'Organisation des Nations Unies (15 décembre 1955) [point 41]	38
970 (X). Barème des contributions aux dépenses de l'Organisation des Nations Unies (15 décembre 1955) [point 42]	38
971 (X). Revision des méthodes de vérification des comptes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées (15 décembre 1955) [point 43]	40
972 (X). Coordination, sur le plan administratif et budgétaire, de l'action de l'Organisation des Nations Unies et de celle des institutions spécialisées (15 décembre 1955) [point 45]	40
973 (X). Affectation des sommes retenues au titre du barème des contributions du personnel (15 décembre 1955) [point 48]	40
974 (X). Amendement au Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies [art. III, par. 2] (15 décembre 1955) [point 56]	41
975 (X). Création d'un Comité d'étude du régime des traitements, indemnités et prestations en vigueur à l'Organisation des Nations Unies (15 décembre 1955) [point 56]	42
976 (X). Indemnité de cherté de vie et indemnités pour charges de famille destinées au personnel du Siège de l'Organisation des Nations Unies (15 décembre 1955) [point 56]	42
977 (X). Institution et conservation d'un Cimetière commémorant les morts des Nations Unies en Corée (15 décembre 1955) [point 60]	42
978 (X). Budget additionnel pour l'exercice financier 1955 (16 décembre 1955) [point 37]	43
979 (X). Ouverture de crédits pour l'exercice financier 1956 (16 décembre 1955) [point 38]	45
980 (X). Dépenses imprévues et extraordinaires pour l'exercice financier 1956 (16 décembre 1955) [point 38]	48
981 (X). Fonds de roulement pour l'exercice financier 1956 (16 décembre 1955) [point 38]	48
982 (X). Sièges permanents de l'Union internationale des télécommunications et de l'Organisation météorologique mondiale (16 décembre 1955) [point 38]	49

949 (X). Organisation des Nations Unies: rapports financiers et comptes pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1954 et rapports du Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les rapports financiers et les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1954, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes¹;

2. *S'associe* aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet aux paragraphes 218, 221 et 223 de son premier rapport² à l'Assemblée générale (dixième session).

*539^{ème} séance plénière,
3 novembre 1955.*

950 (X). Amendement au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies (art. IX, par. 2)

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la recommandation contenue au paragraphe 221 du premier rapport du Comité consultatif

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, dixième session, Supplément No 6 (A/2901).

² *Ibid.*, Supplément No 7 (A/2921).

pour les questions administratives et budgétaires² à l'Assemblée générale (dixième session),

Adopte le texte figurant en annexe à la présente résolution, qui amende le règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et prendra effet à la date de son adoption.

*539^{ème} séance plénière,
3 novembre 1955.*

ANNEXE

*Paragraphe 2 de l'article IX du règlement financier
(texte amendé)*

Le Secrétaire général peut, le Comité des placements entendu, placer à long terme les sommes figurant au crédit des fonds de dépôt, comptes de réserves et comptes spéciaux, sauf stipulation contraire de l'autorité compétente dans chaque cas et compte tenu, dans chaque cas, du minimum de liquidités à conserver.

951 (X). Fonds des Nations Unies pour l'enfance: rapport financier et comptes pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1954 et rapport du Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exer-